



**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-APOLLINAIRE  
COMTÉ DE LOTBINIÈRE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

---

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2021**

À une séance extraordinaire tenue le 13 décembre 2021 à 19 h, à la salle du conseil municipal, étaient présents :

M. Jonathan Moreau, maire  
M. Daniel Laflamme, conseiller n° 1  
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2  
M. Jason Bergeron, conseiller n° 3  
M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

Absents : Mme Prescylla Bégin, conseillère n° 4  
M. Denis Desaulniers, conseiller n° 5

La directrice générale atteste que 5 personnes étaient présentes dans la salle.

---

**ORDRE DU JOUR**

**PRÉLIMINAIRES :**

---

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation

**ÉTUDE :**

---

4. Adoption des prévisions budgétaires 2022
  5. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2022, 2023 et 2024
  6. Période de questions
  7. Adoption du procès-verbal de la séance tenante
  8. Clôture de la séance extraordinaire
- 

18711-12-2021  
point no 2

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 décembre 2021 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

---

18712-12-2021  
point no 3

**VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'avis de convocation a été fait conformément à l'article 153 du Code municipal, L.R.Q.c.C-27.1 et constat unanime est fait par tous les conseillers.

Que les membres du conseil municipal considèrent l'avis de convocation bon et valable et au surplus, y renoncent par la présente.

Adopté à l'unanimité



18713-12-2021  
point no 4

## **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022**

ATTENDU QU'en vertu du Code municipal, la Municipalité doit adopter ses prévisions budgétaires avant le 31 décembre de chaque année;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022 soient adoptées telles que présentées :

### **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022**

#### **ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

##### **REVENUS**

Taxes	8 617 751 \$
Païement tenant lieu de taxes	105 826 \$
Services rendus aux organismes municipaux	57 649 \$
Services rendus	704 666 \$
Imposition de droits	759 900 \$
Amendes et pénalités	50 000 \$
Intérêts	62 000 \$
Autres revenus	30 000 \$
Transferts	620 243 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>11 008 035 \$</b>

##### **DÉPENSES**

Administration générale	1 410 492 \$
Sécurité publique	1 880 322 \$
Transport	2 686 162 \$
Hygiène du milieu	2 566 654 \$
Santé et bien-être	14 200 \$
Aménagement, urbanisme et développement	816 299 \$
Loisirs et culture	1 544 307 \$
Frais de financement	261 903 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>11 180 339 \$</b>

##### **CONCILIATION À DES FINS FISCALES**

Amortissement	(2 078 021 \$)
Remboursement de la dette LT	788 087 \$
Affectations activités d'investissement	1 117 630 \$

**EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES** **0 \$**

#### **ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS**

##### **DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

Sécurité publique	48 500 \$
Transport	1 068 170 \$
Hygiène du milieu	165 000 \$
Loisirs et culture	164 500 \$
	<b>1 446 170 \$</b>

##### **AFFECTATIONS**

Activité de fonctionnement	1 117 630 \$
Transfert carrières/sablières	328 540 \$
	<b>1 446 170 \$</b>

**EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES** **0 \$**

Adoptée à l'unanimité



18714-12-2021  
point no 5

**ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022, 2023 ET 2024**

**PROGRAMME TRIENNAL 2022, 2023 ET 2024**

DÉPARTEMENT	2022	2023	2024
<b>Service administratif</b>	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Service incendie</b>			
Identification des adresses rurales	28 500 \$	28 500 \$	28 500 \$
Borne sèche en milieu rural	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
<b>Service de la voirie</b>			
Pavage	800 000 \$	800 000 \$	800 000 \$
Remplacement de ponceaux	80 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Investissement au DEL pour luminaires	50 000 \$	0 \$	0 \$
Remplacement poteaux et enseignes des noms de rue	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
Construction piste multifonctionnelle, achat balises et chicanes	210 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Remplacer glissières de sécurité	0 \$	0 \$	55 000 \$
Rechargement de route	0 \$	0 \$	52 000 \$
Prolongement des services rue Industrielle	0 \$	3 000 000 \$	0 \$
Réfection route 273 avec piste multifonctionnelle	0 \$	600 000 \$	0 \$
Réfection rue Principale (de rue Côté au rang Gaspé)	700 000 \$	0 \$	0 \$
Réfection des rues Industrielle, Rousseau et Masse	1 400 000 \$	0 \$	0 \$
Réfection des infrastructures des rues	0 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$
Véhicule	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$
<b>Service hygiène du milieu</b>			
Recherche en eau	150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$
Nettoyage de puits	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
<b>Service d'urbanisme</b>			
Plan d'aménagement	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
<b>Service des loisirs</b>			
Patinoire couverte réfrigérée	4 000 000 \$	0 \$	0 \$
Jeux d'eau	350 000 \$	0 \$	0 \$
Zamboni	50 000 \$	0 \$	0 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Jason Bergeron, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'adopter le programme triennal en immobilisation tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

18715-12-2021  
point no 6

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 13 décembre 2021 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité



18716-12-2021  
point no 7

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance extraordinaire le 13 décembre 2021, à 19 h 21.

Adopté à l'unanimité

---

Jonathan Moreau,  
Maire

Martine Couture,  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

---

*Je, Jonathan Moreau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---